**ModÈle   
À adapter**

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE ……………………………….

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL…………………

Arrêté de mise en congé sans traitement d’un agent contractuel de droit public

Le Maire **OU** Le Président ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 331-1 à L 334-3 ;

Vu le Code de la Sécurité sociale ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l’application de l’article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 7, 11 et 13 ;

VU le certificat médical présenté par M……………………………………………………. ;

CONSIDÉRANT que M…………………………………….………. a été nommé*(e)* en qualité d'agent contractuel de droit public le ……………………………….. ;

CONSIDÉRANT que M…………………………….. ne dispose pas de l’ancienneté nécessaire pour bénéficier d’un congé rémunéré pour raison de santé ;

# A R R Ê T E

***ARTICLE 1er :*** M *(nom-prénom-grade)* …………………………………………………………….., agent contractuel, est placé*(e)* en congé sans traitement du ……………………….. au ………………………

***ARTICLE 2 :*** Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé*(e)*.

Ampliation sera adressée au :

* Comptable de la collectivité *(ou de l'établissement)*.

Fait à ………………….., le …………………….,

Le Maire **OU** Le Président

*(porter les prénom et nom de l'autorité territoriale)*

Le Maire **OU** Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Notifié le …………………………….,

Signature de l'agent